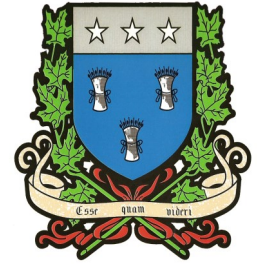


INFORMATIONS MUNICIPALES

NAPIERVILLE
NAPIERVILLE
NAPIERVILLE
NAPIERVILLE
NAPIERVILLE
NAPIERVILLE
NAPIERVILLE
NAPIERVILLE



(Vol. 27, n° 25), 12 OCTOBRE 2018

Vaccination contre le virus de la grippe **Le mardi 13 novembre de 12h30 à 19h30** **Salle Dr. Ouimet**

Changements apportés au Programme québécois de vaccination contre la grippe

Modification des recommandations relatives à la vaccination

Si vous êtes en bonne santé et que vous avez entre 60 et 74 ans, votre risque d'hospitalisation et de décès associés à la grippe est faible. Si vous êtes parent d'un enfant de 6 à 23 mois en bonne santé, il en est de même pour votre enfant. Ainsi, la vaccination contre la grippe ne vous est plus recommandée ou n'est plus recommandée pour votre enfant. Toutefois, si vous souhaitez quand même vous faire vacciner contre la grippe ou faire vacciner votre enfant, vous pourrez le faire gratuitement cette année.

Raisons des changements apportés au programme

Les experts québécois ont conclu, à partir des données les plus récentes, que les personnes en bonne santé âgées de 60 à 74 ans et de 6 à 23 mois n'étaient pas plus à risque d'hospitalisation et de décès associés à la grippe que le reste de la population québécoise en bonne santé. Chez les personnes les plus vulnérables, les complications peuvent avoir de graves conséquences comme des difficultés respiratoires, une déshydratation importante et même la mort. Le traitement de ces complications peut nécessiter la prise d'antibiotiques ou un séjour à l'hôpital de plusieurs jours, voire de plusieurs semaines, pouvant mener à une perte d'autonomie chez les personnes âgées.

En conséquence, malgré l'efficacité limitée du vaccin, les experts jugent que la vaccination contre la grippe demeure bénéfique pour les personnes vulnérables. Ils recommandent donc que les efforts soient concentrés pour mieux rejoindre ces personnes ainsi que celles qui en prennent soin.

Prévention

Vous pouvez éviter d'attraper ou de transmettre la grippe en appliquant ces mesures d'hygiène simples :

Lavez-vous souvent les mains.

Évitez de vous toucher le nez, les yeux et la bouche.

Toussez ou éternuez dans le pli de votre coude.

Jetez vos mouchoirs souillés à la poubelle.

Prenez l'habitude de nettoyer régulièrement votre environnement et les appareils sanitaires que vous utilisez. Par exemple, nettoyez les comptoirs, les poignées de porte, les toilettes et les lavabos.

Évitez les contacts avec les personnes malades, qui pourraient être contagieuses.

Évitez de visiter les personnes âgées ou les personnes atteintes d'une maladie chronique si vous êtes malade.

POUR EN SAVOIR PLUS, consultez le site Internet du gouvernement du Québec à l'adresse suivante : **Québec.ca/vaccination**

Développement résidentiel rue Anne Marie

Des travaux de construction d'un nouveau développement résidentiel au bout de la rue Saint-Henri débiteront dans les prochains jours.

Nous aviserons les résidents du secteur qu'il y aura affluence de camions sur les rues Saint-Alexandre, Saint-Henri et Saint-Cyprien dans les semaines du 15, 22 et 29 octobre.

Nous vous remercions de votre habituelle collaboration!

Vous pouvez consulter en tout temps notre site internet au www.napierville.ca



La présente est pour informer qu'un Trottibus débarque à Napierville à l'école Daigneau



Le Trottibus de la Société canadienne du cancer est un autobus pédestre qui permet à des élèves du primaire de se rendre de la maison à l'école à pied.

Dans le cadre de ce projet, qui vise à faire bouger les enfants, l'école primaire Daigneau de votre municipalité a permis la réalisation de deux trajets Trottibus.

Pour l'enfant

- Possibilité de se faire de nouveaux amis.
- Plaisir et sentiments d'appartenance à un groupe.
- Occasion de devenir un bon piéton.
- Meilleure concentration en classe.
- Maintien de saines habitudes de vie.

Pour les écoles

- Circulation automobile réduites autour de l'école
- Sécurité accrue pour les piétons.
- Mobilisation des parents autour d'un projet rassembleur.
- Milieu favorisant l'activité physique.

Pour les parents qui s'impliquent

- Collaboration et partage de responsabilités entre parents
- Maintien de saines habitudes de vie.
- Plaisir et sentiment d'appartenance à un groupe.
- Élargir son réseau social.

Pour les communautés

- Moins de voitures
- Quartier plus vert.
- Implication des citoyens dans un projet intergénérationnel.
- Développement des liens sociaux.

Voici l'horaire des deux trajets:

Le trajet #1

- Les rues Lord et Marilyne à 7h 35
- Les rues Alexis et Normand à 7h 39
- Les rues Montbleu et de l'Église à 7h43
- Les rues Forget et de l'Église à 7h47
- Arrivée prévue à l'école à 7h51

Le trajet #2

- Les rues Laurin et St-Alexandre à 7h38
- Les rues St-Cyprien et St-Alexandre à 7h40
- Les rues St-Cyprien et St-Martin à 7h42
- Les rues Lord et St-Martin à 7h46
- Arrivée prévue à l'école à 7h51

Bénévoles recherchés

Afin d'assurer la pérennité du projet ou même pour partir un troisième Trottibus, nous sommes à la recherche de bénévoles. Parents, grands-parents intéressés à marcher avec les enfants. Les bénévoles peuvent marcher de un à cinq matins, selon leur convenance. Pour plus d'information communiquer avec nous sur le trottibusdaigneau@gmail.com

Au nom des enfants, merci de bien vouloir veiller à leur sécurité et merci de votre précieuse collaboration.

Octobre est le "Mois du piéton" : conducteurs et piétons, soyez vigilants!

Pour un meilleur partage de la route

Pour prévenir les accidents et améliorer le bilan routier, piétons et conducteurs doivent adopter un comportement sécuritaire.

Piétons :

- Soyez visibles et prévisibles.
- Marchez sur le trottoir ou, s'il n'y en a pas, au bord de la chaussée, face à la circulation.
- Traversez à l'intersection ou au passage pour piétons le plus près.
- Respectez la signalisation.
- Établissez un contact visuel avec le conducteur; sans quoi, présumer qu'il ne vous a pas vus.
- Évitez de vous trouver dans les angles morts d'un véhicule lourd.

Conducteurs :

- Immobilisez-vous avant la ligne d'arrêt aux intersections et aux passages pour piétons.
- Respectez la priorité de passage des piétons aux intersections, aux passages pour piétons et avant de faire un virage à droite au feu rouge.
- Respectez la signalisation destinée aux piétons, par exemple les feux pour piétons.
- Faites un geste de la main aux piétons qui veulent traverser pour leur signaler que vous les avez vus.
- Soyez particulièrement vigilants près des écoles et des terrains de jeux, où peuvent se trouver des enfants.
- Gardez vos phares allumés, surtout lors de conditions climatiques difficiles, pour bien voir et être vus.
- Pour plus d'information sur la sécurité des piétons, visitez le site Web saaq.gouv.qc.ca/pietons.